

## Roles, Skills, and Learning Paths France

### 1. Champ d'application

Ce service ("Service") aide le Client à développer des profils de rôles personnalisés, à identifier les lacunes en matière de compétence des individus et des groupes de travail, à mettre en correspondance des rôles avec les parcours de formation et à établir des rapports de gestion des compétences. Ce service est offert exclusivement aux Clients titulaires de la licence Sun[tm] Enterprise Learning Platform ("ELP"). Aucun produit ou logiciel Sun ne sera fourni avec le Service, sous quelque forme qu'il soit. Seules les prestations livrables répertoriées dans la Liste de services sont prises en charge par Sun.

### 2. Tâches et produits livrables

- **Profils de rôles** : Sun (i) aidera le Client à identifier et à développer des profils de rôles propres à l'environnement du Client qui peuvent être utilisés avec l'ELP ; et (ii) identifiera les compétences associées aux rôles spécifiques du client.
- **Mise en correspondance des parcours de formation** : Sun aidera le Client à créer des parcours de formation ciblés en fonction des rôles à partir de produits de formation mis à la disposition des Clients titulaires d'une licence ELP.
- **Développement d'évaluations mesurant les lacunes en matière de compétences** : Sun aidera le Client à créer des évaluations pour des rôles ou des compétences spécifiques qui permettent à l'apprenant de mesurer son aptitude, ou à la direction de déterminer les aptitudes d'individus ou de groupes.
- **Rapports de gestion de compétences personnalisés** : Sun fera la démonstration au Client des capacités de génération de rapports de l'ELP, qui permettent au Client d'obtenir les données nécessaires pour assurer le suivi et prendre des décisions répondant aux besoins de formation.
- **Administration du programme de gestion de compétences** : Sun conseillera le Client pour l'administration de la gestion des compétences au sein de l'ELP en ce qui concerne les apprenants, les rôles, les compétences, les évaluations, les parcours de formation et les rapports.

### 3. Responsabilités du Client

- Le Client doit assigner un chef de projet ("Chef de projet") :
  - Conformément aux exigences de Sun, le Chef de projet du Client assure la gestion et la direction du personnel afin de garantir le bon déroulement du projet.
  - Il doit fournir en temps opportun toutes les informations et ressources utiles afin de permettre à Sun de réaliser les tâches décrites dans la présente Liste de services.
  - Enfin, il doit être facilement joignable et disponible sur le terrain pendant la durée de la prestation.

Le Chef de projet est responsable des prestations livrées dans le cadre de l'exercice du Service.

- Le Client fournira à Sun ce qui suit :
  - exemplaires des documents importants demandés par Sun ;

- mise à disposition d'un espace de travail adéquat lors des visites de Sun sur site, de même qu'un accès à un téléphone, une photocopieuse, un fax, une salle de réunion et une imprimante ;
- accès aux membres clés de son personnel, sur demande de Sun ;
- accès aux installations et aux systèmes internes et externes utiles le cas échéant.

#### **4. Hypothèses et dépendances**

La prestation du Service par Sun est soumise aux hypothèses suivantes, ainsi qu'à toute autre condition mentionnée dans la Liste de services. Sun se réserve le droit de modifier le prix, le champ d'application ou le calendrier de la prestation du Service, dans l'éventualité où l'une des hypothèses s'avère inexacte ou incomplète, ou si le Client n'assume pas l'une des responsabilités prévues selon les termes de la présente Liste de services :

- Un chef de projet Sun se charge (dans le cadre du service ELP Solution Management Service) de coordonner les activités de gestion du projet avec le Chef de projet désigné par le Client. Le chef de projet Sun est en priorité responsable de la coordination des activités liées à la prestation du Service. Il s'occupe notamment de planifier les ressources et de vérifier que les tâches et produits livrables entrent dans le champ d'application du Service et constitue le premier interlocuteur du Client chez Sun pour toute question relative au Service.
- Les employés du Client chargés d'assister le personnel de Sun doivent être adéquatement formés et compétents dans leurs domaines respectifs.
- Le Service est fourni pendant les horaires de travail habituels de Sun, à l'exception des jours fériés.
- Le calendrier du Service élaboré par Sun constitue la meilleure planification possible au vu des informations en sa possession. La durée réelle du Service peut varier.
- Le cas échéant, Sun peut faire appel à des sous-traitants dans le cadre de la prestation du Service.
- Le Service prend effet à la date convenue entre Sun et le Client.
- La réception de la livraison par le Client sous-entend l'acceptation des prestations livrables décrites dans la présente Liste de services.
- En raison des éventuelles informations confidentielles qu'elles peuvent contenir, les prestations livrables par Sun sont assujetties aux modalités d'utilisation et de non-divulgaration mentionnées dans le contrat de service délivré au Client ainsi que dans toute licence additionnelle accompagnant lesdites prestations.
- Les frais engagés pour la prestation du Service ne sont pas remboursables et correspondent à la tarification de Sun en vigueur au moment de la commande. Sun peut interrompre la prestation du Service dans le but d'éviter un dépassement du budget accepté par le Client, en veillant, dans la mesure du possible, à en informer le Client au préalable et à fournir l'ensemble des prestations livrables au Client indifféremment de leur état d'avancement.
- Si Sun et le Client considèrent qu'une visite sur site s'avère nécessaire, les frais de déplacement et de logement occasionnés sont à la charge du Client.
- Le Client est titulaire d'une licence ELP.

#### **5. Contrôle des changements**

Les objectifs du contrôle des changements ("Contrôle des changements") se définissent comme suit :

- Évaluer l'incidence des modifications apportées au champ d'application, concernant le

calendrier, les ressources et le coût du projet.

- Offrir un moyen formel d'approbation des modifications pouvant être apportées à la présente Liste de services.
- Consigner toutes les modifications à apporter aux ressources pédagogiques du projet prévues par la Liste de services.

Si le Client souhaite modifier une ressource entrant dans le champ d'application de la Liste de services, ce changement ("Changement") relève de l'appréciation exclusive de Sun et doit s'effectuer selon la procédure indiquée ci-après :

Si le Changement est considéré de type matériel, le formulaire standard de demande de modification (le "Formulaire") doit être dûment rempli par Sun et envoyé au Client. Avant que Sun ne procède au Changement, Sun et le Client doivent donner leur accord écrit eu égard au Changement décrit dans le Formulaire, notamment sur l'incidence des modifications apportées au champ d'application, concernant le calendrier, les ressources et le coût du Service. Une fois le Changement accepté par le Client, celui-ci doit signer et renvoyer le Formulaire à Sun, puis modifier son bon de commande afin d'y inclure les frais supplémentaires liés au Changement ou fournir toute autre garantie de paiement requise par Sun. L'acceptation du Changement tel qu'il est décrit dans le Formulaire entraîne la modification du Service que Sun s'engage à fournir conformément à la présente Liste de services. En cas de désaccord du Client vis-à-vis de tout changement ayant une incidence sur le calendrier, les ressources ou les tarifs, les parties doivent remplir leurs obligations quant au Service, conformément à la Liste de services.

Ce Service est soumis au contrat de services existant conclu entre Sun et le Client et régissant la livraison des Services. S'il n'existe pas de contrat de services régissant la livraison des Services entre Sun et le Client, la livraison des Services par Sun est soumise aux termes disponibles à l'adresse [www.sun.com/sales/salesterms](http://www.sun.com/sales/salesterms). La présente Liste de services ou SOW ne constitue pas une offre de la part de Sun. Sauf indication contraire, les Services décrits ci-dessus ne sont proposés que dans le pays susmentionné, dans les limites de leur disponibilité. Toute mention du « Client » dans cette Liste de services pourra recevoir les Services.

Dernière révision : Janvier 2009